

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de  
l'université Jean Monnet réunie le 06 septembre 2024 décide :

ACTE ADMINISTRATIF	DELIBERATION POUR ADOPTION
<i>Acte 99-2024</i>	Création du DIU « Anesthésie et réanimation du patient âgé » pour la Faculté de Médecine

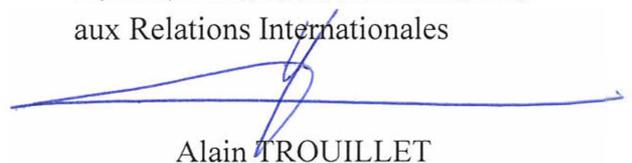
La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative à la création du DIU « Anesthésie et réanimation du patient âgé » pour la Faculté de Médecine.

Document annexé.

A Saint Etienne le 17 septembre 2024

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président à la Formation et  
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

MEMBRES : 36 QUORUM : 19	REPRESENTES : 8	PRESENTS : 18
-----------------------------	-----------------	---------------

POUR : 26	CONTRE : 0	ABST : 0
-----------	------------	----------

Type de formation ou de diplôme ([cf Annexe 1](#))

**Diplôme Inter-Universitaire**

**Mention :**  
**Anesthésie et réanimation du patient âgé**

**Composante de rattachement :**

**Faculté de Médecine**

Statut de la demande

*Création*



**Soumission du dossier à la CFVU du :**  
**06/09/2024**

*Rappel : L'accréditation interne à l'UJM, accordée par la CFVU, est valable pour 5 années universitaires.*

◆ **Auto-évaluation** (A remplir uniquement en cas de renouvellement, sur une seule page)

◆ **Données numériques sur les effectifs, le cas échéant les certifiés ou les diplômés, et les profils accueillis (FI ou FC), pour toutes les années universitaires de la période d'accréditation.**

Année universitaire	Inscriptions principales		Inscriptions secondaires		Abandon éventuels	Nombre de certifiés ou de diplômés
	FI	FC	FI	FC		

◆ **Bilan qualitatif sur l'adéquation aux objectifs initiaux, le fonctionnement de la formation, et le cas échéant la qualité de l'insertion professionnelle etc.**

• **Points forts** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Points faibles** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Pistes d'amélioration** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## ◆ Responsables

Responsable Pédagogique (porteur du projet)		
NOM	Prénom	Courriel
MOLLIEX	Serge	serge.molliex@chu-st-etienne.fr

Responsable Administratif		
NOM	Prénom	Courriel
GOURBÈRE	Nicolas	nicolas.gourbere@univ-st-etienne.fr

## ◆ Etablissements partenaires (le cas échéant)

Pour les DIU, préciser obligatoirement la liste des universités délivrant le diplôme.

Préciser l'existence de conventions avec les établissements partenaires.

Facultés de Médecine de l'Université de la Sorbonne et de Bordeaux.

Pas de conventions avec les universités partenaires à ce jour (attente de rédaction de ladite convention).

## ◆ Éléments de contexte

Le vieillissement de la population générale a des conséquences importantes sur l'anesthésie et la réanimation. Dans le cadre d'une chirurgie programmée sous anesthésie générale ou loco-régionale, les patients âgés représentent le segment de la population qui augmente le plus (enquête SFAR 2016). De même, le nombre de patients âgés de plus de 80 ans admis dans les services de réanimation médico-chirurgicaux augmente depuis 15 ans.

Cette évolution démographique pose de nombreuses questions médicales, éthiques et économiques, et nécessite d'une part une meilleure diffusion des connaissances du vieillissement, et d'autre part une approche organisationnelle et le déploiement de parcours patients. En effet, la population âgée représente un groupe de patients hétérogènes par la diversité des comorbidités rencontrées, mais également homogènes en raison des conséquences du vieillissement (modifications physiologiques), de la multimorbidité, de la fragilité et des risques iatrogène et de perte d'autonomie.

Le pronostic des patients âgés en réanimation est sévère, avec près de 50% de mortalité à 1 an, tout comme celui d'une chirurgie comme celle de la fracture de l'extrémité supérieure du fémur qui concerne plus de 70 000 patients par an et est associé à une mortalité de 20 à 30% à 1 an. Ces données ne tiennent pas compte du vieillissement continu de la population, et du cumul de plus en plus fréquent de comorbidités. Cette évolution et la gravité des pathologies autour de l'anesthésie et de la réanimation du patient âgé imposent une amélioration des connaissances et des procédures. Ainsi, il semble judicieux de faciliter l'accès à la réanimation ou à la chirurgie des « bons » patients âgés dans le cadre d'un projet de soins « cohérent », où chaque mot a son importance et appelle une précision. « Bons » car une évaluation objective, fiable, faisable et pluridisciplinaire a jugé que le patient âgé pouvait affronter un séjour en réanimation ou une chirurgie. « Cohérent » parce que chez les patients âgés, la « gestion des comorbidités » en réanimation ou au bloc, mais aussi au décours, sera tout aussi importante pour permettre au patient de quitter l'hôpital et de s'en tenir éloigné, grâce à un parcours de soins associant toutes les compétences requises. La prise en charge post-opératoire nécessite, afin qu'elle soit optimale, une prise en charge globale du patient, ce qui relève de l'expertise gériatrique aigüe. Celle-ci peut être définie par la gestion de la multimorbidité dans le cadre d'une

pathologie aiguë, en préservant l'autonomie et la qualité de vie du patient. Il est important de lui trouver une juste place, au sein du parcours hospitalier. Ce raisonnement s'applique à la prise en charge post-réanimation de la même manière.

La gériatrie a montré son efficacité dans des modèles collaboratifs avec d'autres spécialités. Ainsi, l'orthogériatrie, qui repose sur une implication précoce des gériatres, met en évidence la nécessité et le bénéfice de leur confier la gestion de la multimorbidité, et fait l'objet de recommandations de la SFAR (2017). Par rapport à une prise en charge standard, la filière orthogériatrique a ainsi amélioré la morbidité (transferts en réanimation, escarres) ainsi que la mortalité et les réadmissions à 6 mois.

La base d'un tel travail collaboratif est la connaissance et la compréhension des problématiques de chaque spécialité concernée par la prise en charge de ces patients âgés. Ainsi il est essentiel que les gériatres acquièrent les connaissances sur les contraintes rencontrées par leurs collègues urgentistes, réanimateurs et anesthésistes face à un patient en détresse vitale ou un patient devant bénéficier d'une anesthésie. Comment reconnaître la gravité d'un patient ? Quelles options thérapeutiques sont envisageables ? Quelles peuvent en être les conséquences tant bénéfiques que néfastes ? De même, il est tout aussi essentiel que les urgentistes, les réanimateurs et les anesthésistes soient sensibilisés aux particularités de la prise en charge gériatrique. Qu'est-ce que la fragilité ? Comment gérer la multimorbidité ? Comment définir un plan de soin visant à restaurer l'autonomie du patient ? Seul un partage de connaissances autour du patient âgé permettra : le déploiement de parcours de soins où chaque acteur interviendra strictement dans son domaine de compétence, mais où tout le monde travaillera ensemble ; l'amélioration du pronostic.

Ainsi, l'échange de connaissances inter-spécialités, aidé par un enseignement dédié, permettra à terme une prise en charge de qualité du patient âgé en anesthésie réanimation.

## ◆ Objectifs

### ◆ Objectif global de la formation

L'objectif principal du DIU d'anesthésie réanimation du patient âgé est d'enseigner les particularités de l'anesthésie et de la réanimation aux gériatres, et d'enseigner les particularités de la personne âgée aux urgentistes, anesthésistes et réanimateurs.

Cette formation, basée sur l'enseignement des données de la littérature et l'expertise des intervenants, a également pour objectif de faciliter les interactions entre les différentes spécialités et d'aborder les questions éthiques propres à la prise en charge du patient âgé.

### ◆ Objectifs pédagogiques

Nous souhaitons que le DIU se déroule sous la forme d'un e-DIU et qu'il suive les principes pédagogiques suivants :

- Permettre la formation complémentaire des différents médecins (gériatres, urgentistes, anesthésistes, réanimateurs) confrontés à une pratique clinique gériatrique, quelle que soit leur spécialité d'origine, de façon à ce que les différents acteurs de la prise en charge d'un patient âgé partagent un socle commun de connaissances.
- Enseigner par une équipe enseignante comportant différents spécialistes (gériatres, urgentistes, anesthésistes, chirurgien, réanimateurs) traduisant l'approche multidisciplinaire de la prise en charge des patients âgés. Cette diversité de l'équipe enseignante permettra l'échange et la comparaison des points de vue des différents spécialistes.
- Collaborer entre enseignants de différentes universités ayant une compétence reconnue dans le domaine de la gériatrie, de l'anesthésie et/ou de la réanimation.

- Délivrer cet enseignement, destiné à des médecins en activité, dans un espace de temps le plus restreint et compact possible.
- Délivrer l'**enseignement théorique** par le biais d'une plateforme numérique (e-learning) afin de faciliter l'accès à la formation :
  - En permettant à l'étudiant de choisir la plage horaire qu'il désire pour bénéficier de l'enseignement (dans un temps donné)
  - En évitant au maximum les déplacements des étudiants entre les différentes universités (Paris, Bordeaux, Saint-Étienne)
- Permettre une mise en pratique des connaissances acquises et une discussion entre enseignants et étudiants par le biais de cas cliniques discutés en classes virtuelles.

Permettre de rencontrer les experts autour d'une table ronde (présence physique obligatoire) organisées à raison de 2 journées dans l'année

#### ◆ **Le cas échéant, articulation avec la recherche**

Indiquer le ou les laboratoires d'appui

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## ◆ Caractéristiques de la formation

Niveau d'études	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> cycle <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> cycle	
Capacité d'accueil	Minimum (seuil d'ouverture) : 5 Maximum : 30	
Public cible <a href="#">Cf Annexe 2</a>	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	
Inscription secondaire	La formation est-elle ouverte en inscription secondaire exclusivement ? <b>non</b>	
Attendus ou prérequis	Niveau d'entrée minimal : <b>BAC+7</b>  <i>Le cas échéant, préciser les attendus ou les prérequis pour l'entrée dans la formation, en termes de connaissances et de compétences :</i>  Le public concerné comprend des médecins diplômés, ayant terminé leurs études médicales, et ayant à prendre en charge des patients âgés ou souhaitant les prendre en charge dans une pratique future. Les médecins hospitaliers, salariés et libéraux pourront s'inscrire. Les spécialités suivantes seront privilégiées dans la délivrance de l'autorisation d'inscription : gériatrie, médecins urgentistes, réanimateurs, anesthésistes, spécialistes d'organe, impliqués dans la prise en charge de patients âgés dans un contexte aigu ou périopératoire, ou de filières de soins transversales. La sélection des étudiants admis à s'inscrire est faite sur dossier comportant le curriculum vitae et une lettre de motivation du candidat, éventuellement complété par des lettres de soutien des autorités de tutelles de l'étudiant (chef de service, directeur d'hôpital, etc...) soulignant l'intérêt de la formation. Les étudiants sont libres de s'inscrire dans l'université de leur choix (Sorbonne Université, Bordeaux ou Saint-Étienne).	
Modalités de candidature	<b>Autre (à préciser)</b>  Le jury statue sur la recevabilité d'une candidature, selon les prérequis ci-dessus.	
Durée de la formation	<b>Annuelle</b>	
Modalités pédagogiques	<b>Hybride</b>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	<b>Contrôle continu avec examens de fin de formation</b>	
Session de rattrapage	<b>oui</b>	* si oui, insérer une ligne dans le tableau de la page suivante pour préciser, le cas échéant, la durée du stage, la nature du projet,
Stage	<b>non</b>	
Projet	<b>non</b>	
Production d'un mémoire ou d'un rapport écrit	<b>non</b>	
Soutenance orale	<b>Choisir dans le menu déroulant</b>	

		les crédits et les coefficients affectés.
--	--	---

**Compléments d'information :**

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Licence ? (Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master)	<b>non</b>
Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Master ? (Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master)	<b>non</b>
Envisagez-vous de déposer une demande d'habilitation à recevoir des étudiants boursiers ? (Uniquement si public formation initiale ; Cf. DFIP)	<b>non</b>
Envisagez-vous de demander une inscription au RNCP ? (Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux fonds de la formation professionnelle, Cf. France Compétences)	<b>non</b>

## ◆ Maquette pédagogique et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

---

**Important :**

*Il est recommandé, voire indispensable, de proposer une maquette intégrant la notion de blocs de compétences dès lors que la formation peut être proposée au titre de la formation continue ou qu'une inscription au RNCP est envisagée.*

---

Intitulés des enseignements <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	Préciser si l'enseignement est obligatoire, optionnel ou facultatif	Volumes horaires			Crédits (Facultatifs)	Coefficients (Facultatifs)
		CM	TD	TP		
Module 1 : 5 sessions <u>Voir programme en annexe 4</u>	Obligatoire					
Module 2 : 5 sessions <u>Voir programme en annexe 4</u>	Obligatoire					
Module 3 : 4 sessions <u>Voir programme en annexe 4</u>	Obligatoire					
	<b>Totaux</b>	<b>80</b>	<b>16</b>			

La formation comprend 80 heures de cours théoriques (1h de cours magistral équivalent à 20min en e-learning) dont 6 classes virtuelles de 2h et deux journées présentielles de rencontre avec les experts (16h), soit 96h au total

Trois modules sont organisés chaque année, chacun réparti en 4 à 5 sessions. L'étudiant dispose d'un accès de 15 jours aux cours de chaque session sur la plate-forme d'e-learning. L'enseignement se répartit en modules de 4 à 5 sessions chacune (soit 14 sessions au total) disponibles tous les 15 jours :

- Novembre (Module 1 : session 1 et 2),
- Décembre (Module 1 : session 3 et 4),
- Janvier (Module 1 : session 5 : classes virtuelles et examen ; Module 2 : session 6 ; journée de rencontre avec les experts numéro 1),
- Février (Module 2 : session 7 et 8)
- Mars (Module 2 : session 9 ; session 10 : classes virtuelles et examen).
- Avril (Module 3 : session 11 et 12)
- Mai (Module 3 : session 13 ; session 14 : classes virtuelles et examen)
- Juin : journée de rencontre avec les experts numéro 2
- Juillet : session de rattrapage de l'examen

L'enseignement se déroulera sur la plateforme e-learning de la faculté de Bordeaux (<https://moodle.u-bordeaux.fr/>). La journée de rencontre avec les experts se déroulera soit sur le site de la Faculté Pitié-Salpêtrière (Sorbonne Université), soit sur le site de la faculté de Bordeaux ou de Saint-Étienne.

## ◆ Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

<p><b>Condition de validation de l'attestation, de la certification ou du diplôme</b></p> <p>(ex : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves, ou la moyenne à chaque bloc, ou la moyenne à chaque UE pour valider son diplôme....)</p>	<p>L'évaluation de la formation fait appel aux indicateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- taux de réussite</li><li>- nombre d'inscrits total</li><li>- Évaluation de l'enseignement par les étudiants organisée au cours des journées présentielle.</li></ul> <p>Il est organisé 3 sessions d'examens (1 par module).</p> <p>La présence aux cours est obligatoire (connexion sur la plateforme Moodle).</p> <p>Le contrôle des connaissances fait appel à un contrôle continu (via la plateforme) et à une épreuve écrite d'une durée d'une heure (Questions à Réponses Ouvertes Courtes (QROC)) à la fin de chaque module.</p> <p>Pour être déclaré admis, le candidat doit avoir été assidu aux cours et à au moins 1 des 2 journées présentielle et doit obtenir la moyenne générale (10/20 minimum) sur l'ensemble des 3 modules (chaque module ayant un coefficient égal à 1).</p>
<p><b>Le cas échéant, modalités de la session de rattrapage</b></p> <p>(préciser si identiques ou différentes de la session principale)</p>	<p>Une séance de rattrapage est prévue si la moyenne obtenue des 3 modules est inférieure à 10. L'étudiant devra alors obtenir au moins 10/20 pour être admis. En cas d'échec, l'étudiant est autorisé à se réinscrire ultérieurement et cela sans garder le bénéfice des éventuels modules acquis.</p>

## ◆ Composition prévisionnelle de l'équipe pédagogique

La liste nominative n'a qu'une valeur indicative.

L'information importante est la qualification académique ou professionnelle des intervenants pré-sentis, en lien avec les objectifs et avec le niveau de la formation.

NB : Il n'est pas nécessaire de faire revalider la formation par la CFVU lorsque cette liste nominative change, tant que cela ne modifie pas les objectifs, les finalités et le niveau de la formation.

Enseignants et Enseignants Chercheurs de l'UJM dont HU	
Statut (PU, PU-PH, Maître de Conférence)	Section CNU ou discipline d'enseignement
Dr Hélène VALLET (Sorbonne)	Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement
Pr Bertrand GUIDET (Sorbonne)	Médecine Intensive et Réanimation
Pr Claire ROUBAUD (Bordeaux)	Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement
Pr Serge MOLLIEUX (Saint-Étienne)	Anesthésie-Réanimation-Médecine périopératoire

Intervenants extérieurs	
Statut et profession exercée	Spécialité enseignée dans la formation

- L'e-DIU d'anesthésie réanimation du sujet âgé sera coordonné par le Dr. Hélène Vallet (Sorbonne Universités), le Pr Claire Roubaud (Université de Bordeaux) et le Pr Serge Molliex (Université de Saint-Étienne).
- Le comité directeur de cet e-DIU sera constitué des 3 coordonateurs régionaux) et d'1 co-directeur : le Pr Bertrand Guidet (Sorbonne Universités).
- L'équipe d'enseignants comprend des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires qui participent à l'enseignement de la gériatrie, de la réanimation et/ou de l'anesthésie dans le cadre de DES, DESC et/ou capacité. Un personnel spécifique sera dédié au bon fonctionnement informatique (mise en ligne des cours après conversion des formats et activation les semaines définies, organisation des classes virtuelles, surveillance des connections).
- Le jury fait appel à des enseignants de Sorbonne Université (Dr H. Vallet, Pr B.Guidet, Pr J. Boddaert), de Bordeaux (Pr C. Roubaud) et de Saint Etienne (Pr S. Molliex), tous participant à l'enseignement de la gériatrie, de l'anesthésie et/ou de la réanimation dans le cadre de DES ou DESC.

## ◆ Tarifs de la formation (sous réserve d’approbation par le CA)

Compléter obligatoirement l’annexe financière ([Cf. fichier Excel maquette](#)) et la transmettre au contrôleur de gestion avant de fixer le tarif et le passage devant les instances.

Rappels sur les frais de scolarité et le champ d’application de la CVEC : [cf Annexe 3](#)

Tarif FI (€)		A titre d’information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d’autres universités et des organismes privés.
<b>Plein tarif</b> <i>Tout compris, sauf CVEC.</i>	<b>Tarif « réduit »</b> <i>Tout compris, sauf CVEC.</i> <b>Préciser le public concerné</b>	
400,00€ (étudiants inscrits dans un diplôme d’Etat, et non à un autre D.U./D.I.U., internes.)	400,00€	

Tarif FC (€)		A titre d’information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d’autres universités et des organismes privés.
<b>Plein tarif</b> <i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i>  <i>Applicable en cas de prise en charge du coût de la formation par un tiers ou par une personne morale.</i>	<b>Tarif « réduit »</b> <i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i>  <i>Applicable en cas de prise en charge individuelle du coût de la formation.</i>	
1400,00€ (salariés, personnes engagées dans la vie professionnelle dont la formation est prise en charge par l’employeur ou un organisme : salariés des entreprises, personnels hospitaliers, médecins du travail)	850,00€ (personnes non-salariées.)	

<b>Visa du contrôleur de gestion du :</b>	<b>11/07/2024</b>
<b>Adopté au conseil de composante du :</b>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

# Annexe 1

---

## *Extrait du Règlement général des études de l'UJM relatif aux diplômes de l'établissement*

(...)

Les études proposées par l'Université Jean Monnet sont organisées en parcours de formation conduisant à :

- Des diplômes nationaux (DN) : Licence, Master, Doctorat, Licence professionnelle, Bachelor universitaire de technologie (BUT), Diplôme d'ingénieur, DAEU, Capacité en Droit, DFGSM, DFASM, ...

- Des diplômes d'Etat (DE) : Docteur en Médecine, Infirmier en pratique avancée, ...

- **Des diplômes, des certificats ou des attestations de l'établissement : Cycles préparatoires, Préparations de concours, Attestations d'études universitaires (AEU), Certificats, Diplômes d'Université (DU) dont Bachelors autres que BUT, Diplômes Inter-Universitaires (DIU).**

**Une attestation (AEU)** peut être délivrée dans le cadre d'une formation non évaluée et à l'issue de laquelle aucun crédit n'est délivré (Cf. 1.2).

**Un certificat** peut être délivré dans le cadre d'une formation courte (durée inférieure à un semestre ou à 120 heures d'enseignement), après une évaluation.

**Les DU et les DIU** correspondent en général à des formations qui se déroulent sur au moins un semestre. Un DU ou un DIU peut comprendre jusqu'à plusieurs années universitaires. Le diplôme ne peut être délivré qu'après une évaluation.

**Des crédits, une certification des compétences acquises ou un badge peuvent être délivrés** dans le cadre de la reconnaissance européenne, internationale ou professionnelle d'un certificat, d'un DU ou d'un DIU.

A l'international, on parle de **micro-crédits** dans le cas de formations courtes conduisant à la délivrance d'au plus 12 crédits.

(...)

---

# Annexe 2

## Publics cibles

---

### *Pour mémoire :*

**La formation initiale** concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études. Par définition, elle correspond à la formation de base, suivie avant d'entrer sur le marché du travail.

**L'admission dans un parcours au titre de la formation continue** et l'accès au statut de stagiaire de la formation continue sont définis par l'existence d'un conventionnement entre la personne (qu'elle soit salariée, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée ou conjoint collaborateur) et l'établissement qui dispense la formation. Ce conventionnement se traduit par la signature d'un contrat de formation professionnelle, s'il s'agit d'une personne physique qui acquitte elle-même les frais de scolarité, ou d'une convention de formation professionnelle, s'il s'agit d'un tiers ou d'une personne morale (employeur, Pôle Emploi, compte personnel de formation, ...), de droit public ou privé, qui acquitte les frais de scolarité.

La signature d'un contrat ou d'une convention de formation fait l'objet d'un traitement et d'un suivi administratifs par le Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) ou par le Service Formations et Entreprises de l'IUT de Saint-Etienne ou le Service Formation Continue de l'IUT de Roanne qui assure les relations avec l'employeur, le Pôle Emploi et avec les opérateurs de compétences, les commissions paritaires interprofessionnelles régionales et les conseillers en évolution professionnelle, le cas échéant.

**Reprise d'études.** Sauf réglementation spécifique, lorsqu'une personne qui a terminé ses études depuis au moins deux ans est admise à reprendre ses études dans une formation ne conduisant pas à un diplôme national ou à un diplôme d'Etat (formations courtes, DU, ...) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la formation continue, les personnes relèvent du statut de la formation continue, que leur formation soit financée ou non par un tiers.

---

# Annexe 3

---

## **Rappels sur les frais de scolarité :**

### **Etudiants en formation initiale ou en reprise d'études non financée**

Les tarifs des frais de scolarité des formations autres que les diplômes nationaux et les diplômes d'Etat sont fixés annuellement par une délibération du conseil d'administration de l'Université. Les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration de l'Université sont des tarifs tout compris, en dehors de la CVEC qui doit être acquittée directement auprès du CROUS (Cf. infra).

### **Stagiaires de la formation continue**

Les tarifs des frais de scolarité sont fixés annuellement par une délibération du Conseil d'Administration de l'Université qui adopte :

- Les tarifs applicables aux conventions de formation professionnelle (tarifs acquittés par un tiers ou par une personne morale).
- Les tarifs spéciaux réduits applicables aux contrats de formation professionnelle (tarifs en cas de prise en charge individuelle).

Les tarifs adoptés par le CA de l'UJM sont des tarifs tout compris.

### **[Sauf situation dérogatoire prévue par un texte réglementaire]**

Pour les formations ne conduisant pas à un diplôme national (formations courtes, qualifiantes, diplômes d'université, etc.) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la FC, les personnes relèvent du statut de stagiaire de la FC, que leur formation soit ou non financée par un tiers.

---

---

## **CVEC :**

La CVEC est due pour toute inscription en formation initiale, qu'il s'agisse d'un diplôme national ou d'un diplôme d'établissement.

En cas d'inscription multiple, elle n'est acquittée qu'une seule fois auprès du CROUS, au titre du diplôme d'inscription principale.

Les boursiers de l'enseignement supérieur sont exonérés de la CVEC.

Les publics relevant de la FC ne sont pas soumis à la CVEC.

---

# Annexe 4 : Programme de la formation

## MODULE 1

---

### Session 1, généralité sur le patient âgé

- Démographie du vieillissement (Pr D. Somme)
- Physiologie du vieillissement (Dr H. Vallet)
- Particularités cliniques du sujet âgé (Pr C. Roubaud)
- Concept de fragilité (Dr H. Vallet)

### Session 2, apprendre à évaluer un patient âgé

- Evaluation Gériatrique Standardisée (Dr J. LeGuen)
- L'EGS en pratique et en 15min (Dr J. LeGuen)
- Comment évaluer l'autonomie du patient âgé (Dr H. Lahjibi)
- Evaluation de la cognition (Pr M. Verny)
- Evaluation nutritionnelle et sa prise en charge (Dr C. Lahaye)

### Session 3, FOCUS pathologies et iatrogénie du sujet âgé

- Fonction rénale et patient âgé (Dr F. Guerville)
- Diabète et patient âgé (Dr M. Danet)
- Fibrillation atriale (Dr A. Lafargue)
- Objectifs tensionnels chez le patient âgé (Dr A. Lafargue)
- Insuffisance cardiaque chronique du sujet âgé, prise en charge (Dr A. Lafargue)
- Anticoagulation du patient âgé (Pr E. Pautas)
- Particularités pharmacologiques du patient âgé (Dr S. Goutelle)
- Conciliation médicamenteuse (Dr S. Mosnier Thoumas)
- Troubles Mictionnels du patient âgé (Dr R. Haddad)

### Session 4, filières et structures en gériatrie

- Lieux et parcours de soins, les différentes structures gériatriques (Pr C. Roubaud)
- Intérêt des équipes mobiles gériatriques (Dr M. Videau)
- Le SSR en gériatrie : pour qui ? pour quoi ? (Dr C. Tomeo)
- Soins palliatifs en gériatrie (Dr V. Bellamy)
- Onco-gériatrie : un exemple de filière (Dr E. Liuu)

### Session 5, classes virtuelles et examen

- Classe virtuelle 1 : Évaluation gériatrique
- Classe virtuelle 2 : Les filières gériatriques
- Examen module 1

## MODULE 2

---

### Session 6, évaluation pré-opératoire

- Evaluation des risques opératoires (Dr F. Babre)
- Le bilan pré-opératoire du patient âgé est-il différent du patient plus jeune ? (Dr F. Babre)
- Qu'est-ce que la préhabilitation : point de vue de l'anesthésiste ? (Dr O. Bernard)
- Qu'est-ce que la préhabilitation : point de vue du gériatre ? (Dr S. Duc)
- Quand faut-il adresser le patient au gériatre dans le cadre du bilan pré-opératoire (Pr C. Roubaud)
- Aspects éthiques de la décision opératoire du sujet âgé (Dr G. Pinganaud)

Journée de rencontre avec les experts (anesthésie + évaluation gériatrique)

### Session 7, Anesthésie du patient âgé et période per-opératoire

- L'anesthésie pour les nuls – grands principe (Dr H. Charbonneau)
- Anesthésie locorégionale ou générale, que choisir ? (Dr R. Fuzier)
- Technique anesthésie générale (Dr J. Golmard)
- Technique anesthésie loco-régionale (Dr O. Bernard)
- Monitoring (Pr S. Molliex)
- Confusion péri-opératoire, réduction du risque par la prise en charge anesthésique (Pr S. Molliex)

### Session 8, FOCUS chirurgie du patient âgé

- TAVI (Dr AS Boureau)
- Chirurgie oncologique (Dr G. Desolneux)
- Chirurgie de l'hématome sous dural (Dr B. Mathon)
- Chirurgie orthopédique (Dr B. Bouyer)

### Session 9, Gestion post-opératoire

- Prise en charge post-opératoire (douleur, confusion, hydratation) (Pr F. Aubrun)
- Blood management (Pr J. Boddaert)
- Prise en charge de la fracture fémorale (Pr J. Boddaert)
- Expérience des UPOG (Pr J. Boddaert)
- Complications post-opératoires (Dr Glasman)
- La réhabilitation post opératoire du sujet âgé en pratique (Dr S. Duc)
- Troubles cognitifs et anesthésie (Pr M. Verny)

### Session 10, classes virtuelles et examen

- Classe virtuelle 3 : pré et per opératoire
- Classe virtuelle 4 : post-opératoire
- Examen module 2

## **MODULE 3**

---

### Session 11, patient âgé et réanimation

- Admission du patient âgé en réanimation (Pr B. Guidet)
- Décision de l'intensité de soins en gériatrie (Dr J. Leguen )

### Session 12, FOCUS pathologies du patient âgé en réanimation

- Hémorragies digestives du patient âgé (Pr X. Dray)
- Insuffisance rénale et hémodialyse (Dr. O. Joannes-Boyau)
- Indications de la ventilation mécanique (Dr H. Roze)
- Choc septique (Dr D. Gruson)
- Polytraumatisme du patient âgé (Pr A. Monsel)
- AVC du patient âgé (Dr F. Rouanet)
- Coma du patient âgé (Pr N. Weiss)
- Urgences endocrinologiques (Dr V. Maxime)
- Tentatives de suicides du patient âgé (Pr B. Guidet)

### Session 13, Le « post » réanimation

- Confusion et réanimation (Dr L. Zerah)
- Complications à long terme de la réanimation/ charge aux aidants (Dr H. Vallet)

- Exemple de filière post-réanimation : le SRPR (Dr J. Delemazure)

Session 14, classes virtuelles et examen

- Classes virtuelles 5 : en réanimation
- Classe virtuelle 6 : post-réanimation
- Examen module 3
- Journée « Meet The Expert » (Réanimation)

Juillet : examen de rattrapage en ligne.

Fiche d'estimation des coûts d'un projet (formation, diplôme...) - (version de fichier : 18 septembre 2023)

**Les cellules à compléter sont colorées en vert**

Cette fiche est un document estimatif de calcul de coûts d'une action de formation. Celui-ci vise à avoir un donner une estimation du coût d'un projet en coût complet et en "coût heures complémentaires" pour l'Université Jean Monnet, et d'y rapprocher les recettes directement générées par le projet. Les données sont présentées en coût complet dans le document principal pour vous donner un aperçu des coûts moyens de l'Université; et la synthèse présente également une information récapitulative en coût heures complémentaires.

Les données non colorées en vert sont pré-remplies ou bien automatiquement calculées à partir des données financières de l'Université Jean Monnet.

En cas de problème, n'hésitez pas à l'indiquer en commentaire pour que nous prenions en compte vos remarques et fassions évoluer la fiche. Dans le cadre de la démarche Qualité de l'Université, vos remarques nous permettront de faire évoluer le présent document.

Fiche projet		
NOM DU PROJET	DIJ Anesthésie et réanimation du patient âgé	
Date de réalisation de la fiche	10/07/2024	
Composante / Labo / Structure	Faculté de Médecine	
Nombre d'étudiants/inscrits définitifs (ou à défaut prévisionnels - indiquer un nombre / pas de texte)	7	
Nombre d'heures de la totalité de la maquette pédagogique (assurées par l'UJM et autres partenaires)		96
Nombre total d'heures pédagogie (hors référentiel, suivis stages...) assurées par l'UJM (en heures)		10
Part des heures d'enseignement assurée par UJM	Attention pour les diplômes délocalisés : minimum 40 % assuré par l'UJM (il y a également un minimum de 20% en présentiel)	10%

Estimation de la Charge financière du projet					Commentaire libre / Précisions
<b>Charge d'enseignement</b>				<b>3 198 €</b>	
<p>Commentaires : Cette section porte sur le coût des heures d'enseignement. Les coûts sont moyennés, c'est-à-dire qu'ils prennent en compte le fait que les enseignants réalisent une part des enseignements en heures de service et une part en heures complémentaires. Il faut renseigner ici les heures payées par l'Université Jean Monnet. Les cours en ligne doivent figurer dans ces éléments.</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>					
<b>Face à face pédagogique/Enseignement à distance (en heures équivalent TD)</b>					
		Coût horaire	Nombre d'heures assurées par l'UJM (en heures)	Total	
<b>Titulaires / Non titulaires</b>					
Titulaires PU - en EQTD		320 €	10	3 198 €	
Titulaires MCF - en EQTD		183 €		- €	
Titulaires PRAG - en EQTD		183 €		- €	
Titulaires PRCE - en EQTD		164 €		- €	
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, PAST,...) - en EQTD		128 €		- €	
<b>Vacataires</b>					
Vacataires - en EQTD		61 €		- €	
Prestation de service				- €	
<b>Suivi projet / Jurys / Suivi de stage / Responsabilité (en heures équivalent TD)</b>					
		Coût horaire	Nombre d'heures valorisées par l'UJM (en heures eqTD)	Total	
<b>Titulaires / Non titulaires</b>					
Titulaires PU - Heures valorisées eqTD		320 €		- €	
Titulaires MCF - Heures valorisées eqTD		183 €		- €	
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD		183 €		- €	
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD		164 €		- €	
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, maîtres de langue, invités, doctorants...) - Heures valorisées eqTD		128 €		- €	
<b>Vacataires</b>					
Vacataires - Heures valorisées eqTD		61 €		- €	
Prestation de service				- €	
<b>Frais de déplacement</b>				<b>150 €</b>	
<p>Commentaires : En cas d'absence de frais inscrits (estimés ou définitifs) dans cette section, cela signifie qu'aucun remboursement de l'un de ces éléments ne sera demandé pour ce projet.</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>					
		Prix unitaire réel ou estimé	Nombre	Total	
Train		150 €	1	150 €	
Vol				- €	
Hôtel				- €	
Repas				- €	
Visa				- €	
Poridom				- €	
Autres (préciser)				- €	
<b>Charges Personnels BIATSS</b>				<b>630 €</b>	
<p>Commentaires : Ces frais correspondent aux frais de personnels administratifs relatifs à la formation. A partir de données retravaillées avec la DGESIP, il est constaté qu'à l'UJM, près de 2h de travail administratif sont nécessaires pour la mise en œuvre d'une heure d'enseignement (ces heures sont réparties selon la proportion de catégorie A, B et C au sein de l'Université). Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées.</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>					
		Coût horaire	Nombre d'heures	Total	
BIATSS Catégorie C		25 €	7	181 €	
BIATSS Catégorie B		30 €	6	194 €	
BIATSS Catégorie A		41 €	6	255 €	
<b>Forfait additionnel de charges</b>				<b>477 €</b>	
<p>Commentaires : Ces frais correspondent aux charges générales qui permettent d'assurer nos formations. Les frais de fonctionnement, licences d'utilisation, amortissement du matériel (ordinateurs, matériel d'enseignement...), entretien des locaux... Il est évalué à un forfait de 12% des charges calculées précédemment, forfait calculé à partir du compte de résultat de l'Université. Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées.</p> <p>Ce montant est différent des 22% de prélèvement sur Ressources Propres, prélèvement qui permet d'assurer le fonctionnement de l'Université en garantissant nos équilibres économiques. Le prélèvement de 22% n'est pas inclus dans la synthèse économique en tant que charges (bien que des charges présentes dans la synthèse peuvent être financées par le prélèvement sur Ressources Propres), mais communiqué en synthèse du projet comme une information financière (lignes 93 et 94).</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>					

Estimation des recettes du projet					Commentaire libre / Précisions
<b>Recettes estimées du projet</b>				<b>8 400 €</b>	
<p>Commentaires : Les recettes estimées correspondent à l'ensemble des financements directs relatifs à ce projet (subvention, recettes d'inscription, participation du partenaire, engagement de financement par le partenaire...). La cohérence de ces éléments est vérifiée par rapport au contenu de la convention et de ses annexes.</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>					
		Prix unitaire	Nombre	Total	
Subvention(s) directe(s)				- €	
Recettes Inscription		1 400 €	6	8 400 €	
Participation du partenaire				- €	
Autres (préciser)				- €	

Synthèse économique globale du projet	
Estimation du total des charges du projet en coût complet	4 455 €
Estimation du total des charges du projet en coût heures complémentaires	1 714 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet en coût complet	3 945 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet si celui-ci est réalisé uniquement en heures complémentaires	6 686 €
Synthèse économique du projet par étudiant	
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	636 €
Estimation approx. du nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts complets du projet	3
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	245 €
Estimation approx. nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts heures complémentaires du projet	1
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	64 €
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	24 €
Synthèse budgétaire du projet	
Estimation du prélèvement prévisionnel sur recettes du projet par l'Université	22% 1 848 €
Estimation de l'autorisation d'engagement prévisionnelle si le projet se réalise (cette estimation est à vérifier auprès de la DSF)	6 552 €